

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

N°: DNCMP/195 / F/2017 pour la fourniture du matériel et produits de laboratoire à usage didactique

Date de publication: 11/05/2017

Date d'ouverture: 09/06/2017

Objet

1. L'Université du Burundi – Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, invite par le présent Appel d'Offres International, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel et produits de laboratoire à usage didactique dans les laboratoires de l'Université du Burundi.

Financement du marché

2. Tout le marché sera entièrement financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat, exercice 2017.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Le présent marché est constitué de deux lots destinés à la Direction de la Recherche et de l'Innovation pour usage dans les laboratoires de l'Université du Burundi, à savoir :
Lot 1 : Produits Chimiques,
Lot 2 : Matériels de Laboratoires.
5. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de **3 mois**.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé du site web de l'université (www.ub.edu.bi) ou obtenu auprès de la Direction de la Recherche et de l'Innovation de l'Université du Burundi tous les jours ouvrables de 8h00 à 17h30 à l'adresse indiquée au point 18.B
Les soumissionnaires admis à concourir doivent le faire contre présentation d'un bordereau de versement de **50 000 Fbu** au compte n° **1101/001.04** ouvert à la **BRB**. Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

h

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. La version électronique du présent DAO est disponible pour les soumissionnaires qui le désirent, à condition de présenter au préalable un bordereau d'achat du DAO.

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse postale indiquée au point 18 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Le soumissionnaire s'engage pour le lot de son choix. La description des items doit être sans équivoque.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **1000 € (mille euros)** ou de **BIF 1870000 (Un million huit cent soixante dix mille francs burundais)** pour chaque lot.
12. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée au point 17 au plus tard le 9.../...6.../2017 à 09h00.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, dans la salle de réunions du Rectorat le 9.../...6.../2017 à 09h 30'. Le Procès verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie de ce procès verbal sera transmise à la D.N.C.M.P.

Critères de qualification

16. Pour être accepté en tant que soumissionnaire, la société ou l'individu devra répondre aux exigences suivantes :

Offre technique :

- a) la confirmation écrite de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire ;
- b) la caution de soumission ;
- c) la preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offre ;
- d) l'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R), si la société est de droit burundais;
- e) le Certificat d'Immatriculation Fiscale ;
- f) l'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original, si la société est de droit burundais;
- g) n'avoir pas de litige avec l'Université du Burundi (avoir bien exécuté les marchés antérieurs) et ce litige doit avoir été confirmé par l'ARMP;
- h) l'adresse complète fixe et connue du soumissionnaire ;
- i) les statuts de la société (personne morale ;
- j) les spécifications techniques ;

Offre financière :

- a) L'acte de soumission ;
- b) Les bordereaux des quantités et des prix selon le modèle de l'annexe 4 ;
- c) Le délai d'exécution.

N.B. L'absence ou la non-conformité de l'un de ces exigences entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Adresse

17. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Direction de la Recherche et de l'Innovation
Université du Burundi
2, Avenue de l'Unesco
B.P. 1550 Bujumbura
Tél : (+257) 22 22 48 73

**LE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS A
L'UNIVERSITE DU BURUNDI**

**Dr Gaspard BANYANKIMBONA,
Recteur**

